

mémentos

APPRENDRE

UTILE

Jean-Claude Acquaviva

Droit constitutionnel et Institutions politiques

24^e

Cours intégral
et synthétique



Outils
pédagogiques



Jean-Claude Acquaviva

est Maître de conférences à l'Université de Corse.

Suivez-nous sur



www.gualino.fr

Contactez-nous gualino@lextenso.fr



© 2021, Gualino, Lextenso
1, Parvis de La Défense
92044 Paris La Défense Cedex
978-2-297-13357-9
ISSN 2680-073X

mémentos

APPRENDRE

UTILE

Jean-Claude Acquaviva

Droit constitutionnel et Institutions politiques

24^e

Cours intégral
et synthétique



Outils
pédagogiques



mémentos

APPRENDRE

UTILE

- C'est un cours complet et synthétique avec des aides pédagogiques différenciées.
- Il correspond à un enseignement dispensé en Licence et Master.
- Il est entièrement rédigé de manière structurée, claire et accessible.
- Il est à jour de l'actualité la plus récente.

Chez le même éditeur

- Amphi LMD
- Mémentos
- Exos LMD
- Méthodo LMD
- Carrés Rouge
- Annales corrigées et commentées
- Master
- En Poche
- Droit Expert
- Droit en poche
- Petit Lexique
- Hors collection

Présentation

La discipline « Droit constitutionnel et institutions politiques » est l'une des matières les plus importantes pour les étudiants en 1^{re} année de licence, pour ceux des Instituts d'études politiques et pour les candidats à certains concours de la fonction publique. D'une manière plus générale, elle concerne tous les citoyens qui désirent mieux connaître et mieux comprendre le fonctionnement des institutions politiques françaises.

La 23^e édition de cet ouvrage présente, sous la forme de développements synthétiques, structurés et illustrés, l'ensemble des connaissances indispensables en droit constitutionnel et institutions politiques :

- **la théorie générale du droit constitutionnel** : l'État, la séparation des pouvoirs, la démocratie, la décentralisation, la Constitution, les exemples de la Grande-Bretagne, des États-Unis, de la Suisse et de l'Allemagne ;
- **les institutions politiques françaises** : l'histoire constitutionnelle, la présentation de la V^e République, le statut et les attributions du président de la République, le gouvernement, les parlementaires, le fonctionnement du Parlement, le domaine de la loi, l'élaboration des lois, le contrôle parlementaire sur le gouvernement et le Conseil constitutionnel.

L'étudiant qui souhaite « aller plus loin » trouvera, à la fin de chaque chapitre et à la fin du livre, une bibliographie sélective.

Plan de cours

P résentation	5
I ntroduction	21
1 La définition du droit constitutionnel	21
<i>A - Le droit constitutionnel détermine le statut de l'État</i>	21
<i>B - Le droit constitutionnel garantit les libertés des gouvernés</i>	21
2 L'étude du droit constitutionnel : son enrichissement par la science politique	22
<i>A - Les institutions politiques</i>	22
1) La notion d'institution	22
2) L'adjectif politique	22
<i>B - La science politique</i>	23

PARTIE 1

Théorie générale du droit constitutionnel

C hapitre 1 L'État	27
1 L'État au sens large	27
<i>A - Le groupe humain : la nation</i>	27
1) La conception objective de la nation	27
2) La conception subjective de la nation	27
<i>B - Le territoire</i>	28
1) Les conceptions archaïques du territoire	28
2) La conception moderne du territoire	28
<i>C - Le pouvoir</i>	28

2 L'État au sens étroit	28
<i>A - La personnalité morale</i>	29
1) La notion de personnalité morale	29
2) Les avantages de la personnalité morale de l'État	29
<i>B - La souveraineté</i>	29
<i>C - La limitation par le droit</i>	30
1) Les théories positivistes	30
2) Les théories jusnaturalistes	31
3) Les théories <i>sui generis</i>	31

Chapitre 2 La séparation des pouvoirs 33

1 Le principe de la séparation des pouvoirs	33
<i>A - L'origine empirique de la séparation des pouvoirs en Angleterre</i>	33
<i>B - L'expression théorique de la séparation des pouvoirs</i>	34
1) John Locke	34
2) Montesquieu	35
2 Les modalités de la séparation des pouvoirs	36
<i>A - La séparation souple des pouvoirs ou régime parlementaire</i>	36
1) L'historique du régime parlementaire	36
2) Les caractéristiques du régime parlementaire	37
<i>a) L'exécutif est divisé en deux éléments</i>	37
<i>b) Le gouvernement est responsable devant le Parlement</i>	38
<i>c) Le gouvernement peut dissoudre le Parlement</i>	38
<i>B - La séparation rigide des pouvoirs ou régime présidentiel</i>	39
1) L'exécutif appartient en totalité à un président élu par le peuple	39
2) Les ministres ne sont pas responsables devant le Parlement	39
3) Le Président ne peut pas dissoudre le Parlement	39
<i>C - La séparation formelle des pouvoirs ou régime d'assemblée</i>	40
1) L'exécutif est collégial et nommé par le Parlement	40
2) L'exécutif peut être censuré par le Parlement mais il ne peut pas démissionner	41
3) L'exécutif ne peut pas dissoudre le Parlement	41

Chapitre 3 La démocratie 43

1 Les fondements de la démocratie	43
<i>A - Les théories justificatives de la démocratie</i>	43
1) La souveraineté populaire, théorie de Rousseau, implique la démocratie directe	43
2) La souveraineté nationale, théorie de Sieyès, implique la démocratie représentative	44
3) Le mélange des deux théories permet une démocratie semi-directe	44

<i>B - L'acquisition du droit de suffrage</i>	45
1) L'universalité du suffrage	45
a) <i>La période du suffrage restreint</i>	45
b) <i>La période du suffrage universel masculin</i>	45
c) <i>L'avènement du suffrage universel</i>	45
2) L'égalité du suffrage	45
a) <i>Les inégalités flagrantes</i>	46
b) <i>Les inégalités plus subtiles</i>	46
3) La liberté de suffrage	46
2 La démocratie représentative	47
<i>A - Les modes de scrutin</i>	47
1) Le scrutin majoritaire	47
2) La représentation proportionnelle	48
3) Les systèmes mixtes	49
a) <i>Le système français des apparentements</i>	49
b) <i>Le système allemand du double vote</i>	49
4) Conclusion	49
<i>B - Les partis politiques</i>	50
1) La définition des partis	50
a) <i>L'organisation des partis</i>	50
b) <i>Les projets des partis</i>	50
2) Le rôle des partis dans l'élection	51
a) <i>L'information des électeurs</i>	51
b) <i>L'encadrement des élus</i>	51
3) L'importance des partis dans le fonctionnement des régimes politiques	51
3 La démocratie semi-directe	52
<i>A - Les procédés de la démocratie semi-directe</i>	52
1) Le droit de proposition ou initiative populaire	52
2) Le droit d'opposition ou référendum	52
a) <i>Le référendum à l'instigation des citoyens</i>	52
b) <i>Le référendum à l'instigation des gouvernants</i>	53
<i>B - Les polémiques sur la démocratie semi-directe</i>	53
1) Polémiques sur la forme de la votation	53
2) Polémiques sur le sujet de la votation	54

Chapitre 4 La décentralisation : État simple, État composé, « composé d'États »

1 Les États simples ou unitaires	55
<i>A - L'État unitaire centralisé</i>	55
<i>B - L'État unitaire décentralisé</i>	56
2 Les États composés ou fédéraux	56
<i>A - L'autonomie des États fédérés par rapport à l'État fédéral</i>	57
<i>B - La participation des États fédérés à l'exercice du pouvoir fédéral</i>	57

3 Les « composés d'États »	58
<i>A - Les confédérations</i>	58
<i>B - Les unions d'États</i>	60
1) Les unions personnelles	60
2) Les unions réelles	60

Chapitre 5 La Constitution 61

1 Les définitions de la Constitution	61
<i>A - La Constitution au sens matériel</i>	61
<i>B - La Constitution au sens formel</i>	61
<i>C - Les rapports entre les deux sens</i>	61
2 Le contenu de la Constitution	62
<i>A - La Constitution politique</i>	62
1) Le statut des gouvernants	62
2) Les attributions des gouvernants	62
3) Les relations entre les gouvernants	62
4) La forme de la démocratie	63
5) Le degré de décentralisation du pouvoir	63
<i>B - La Constitution sociale</i>	63
1) Le style	63
<i>a) Les textes anglais</i>	63
<i>b) Les textes américains</i>	63
<i>c) Les textes français</i>	64
2) Les droits	64
<i>C - L'influence de la Constitution sociale sur la Constitution politique</i>	64
3 La forme de la Constitution	65
<i>A - Les Constitutions à dominante coutumière</i>	65
1) La France de l'Ancien Régime	65
2) La Constitution anglaise	66
<i>B - Les Constitutions à dominante écrite</i>	67
4 L'élaboration et la révision de la Constitution	68
<i>A - L'élaboration des Constitutions : pouvoir constituant originaire</i>	69
1) L'octroi	69
2) L'approbation par plébiscite	69
3) L'œuvre d'une assemblée constituante	69
4) L'œuvre d'une assemblée constituante approuvée par référendum	70
<i>B - La révision des Constitutions : pouvoir constituant dérivé</i>	70
1) Les Constitutions souples	71
2) Les Constitutions rigides	71
<i>a) L'initiative de la révision</i>	71
<i>b) La révision proprement dite</i>	71
<i>c) L'approbation de la révision</i>	72

5 L'autorité de la Constitution	72
<i>A - Le contrôle politique</i>	72
1) Le contrôle par les citoyens	72
2) Le contrôle par les parlementaires eux-mêmes	73
3) Le contrôle par un organe politique spécialisé	73
<i>B - Le contrôle juridictionnel</i>	73
1) Le système américain : le contrôle par l'ensemble des juridictions	73
2) Le système européen : le contrôle par une juridiction spécialisée	74
3) Les interactions entre les juridictions et les pouvoirs politiques	75
<i>a) Leur composition est déterminée par les pouvoirs politiques</i>	75
<i>b) Leur jurisprudence est déterminante pour les pouvoirs politiques</i>	75

Chapitre 6 L'exemple de la Grande-Bretagne

1 La décentralisation	79
2 Le pouvoir législatif	80
<i>A - La Chambre des lords</i>	80
1) La composition	80
2) Les attributions	80
<i>B - La Chambre des communes</i>	81
1) La composition	81
2) Le fonctionnement	81
3) Les attributions	81
3 Le pouvoir exécutif	82
<i>A - La Couronne</i>	82
1) La dévolution	82
2) Les attributions	82
<i>B - Le gouvernement</i>	83
1) La composition	83
2) Les attributions	83
4 Le fonctionnement du régime	83
<i>A - Le bipartisme</i>	83
<i>B - Les conséquences du bipartisme</i>	84

Chapitre 7 L'exemple des États-Unis

1 Le congrès	87
<i>A - La composition du Congrès</i>	87
1) La Chambre des représentants	87
2) Le Sénat	87
<i>B - Le fonctionnement du Congrès</i>	87

C - <i>Les attributions du Congrès</i>	88
1) Les attributions communes aux deux chambres	88
2) Les attributions propres au Sénat	89
2 Le président des États-Unis	89
A - <i>La désignation du Président</i>	89
1) La sélection, par chaque parti politique de son candidat	89
2) L'élection du Président au suffrage universel indirect	90
B - <i>Le fonctionnement de la présidence</i>	91
C - <i>Les attributions du Président</i>	91
3 Le pouvoir juridictionnel	91
4 Le fonctionnement du régime	92
A - <i>La dispersion des partis politiques</i>	92
B - <i>Les conséquences de la dispersion des partis</i>	92
Chapitre 8 L'exemple de la Suisse	95
<hr/>	
1 L'Assemblée fédérale	95
A - <i>La composition</i>	95
1) Le Conseil national	95
2) Le Conseil des États	95
B - <i>Les attributions</i>	95
1) L'élaboration des lois	95
2) Les nominations de diverses autorités	96
3) Le contrôle de l'exécutif	96
2 Le Conseil fédéral	96
A - <i>La composition</i>	96
B - <i>Le fonctionnement</i>	96
C - <i>Les attributions</i>	97
3 Le tribunal fédéral	97
4 La démocratie semi-directe et la démocratie directe	97
A - <i>Au niveau fédéral</i>	97
1) En matière constitutionnelle	97
2) En matière législative	97
B - <i>Au niveau cantonal</i>	97
1) La démocratie semi-directe	98
2) La démocratie directe	98
5 Le fonctionnement du régime	98
Chapitre 9 L'exemple de l'Allemagne	101
<hr/>	
1 Le fédéralisme	102
2 Le pouvoir législatif	103
A - <i>La composition du Parlement</i>	103
1) Le Bundestag	103

2) Le Bundesrat	104
<i>B - Les attributions du Parlement</i>	104
1) Le contrôle du gouvernement	104
2) Le vote des lois	105
3 Le pouvoir exécutif	105
<i>A - Le président de la République</i>	105
1) Désignation	106
2) Attributions	106
<i>B - Le Chancelier et son gouvernement</i>	106
1) Désignation	106
2) Attributions	106
4 Le fonctionnement du régime	107
<i>A - Le système de partis</i>	107
<i>B - Les conséquences du système de partis</i>	108

PARTIE 2

Les institutions politiques françaises

Chapitre 10 L'histoire constitutionnelle 111

1 La période révolutionnaire	111
<i>A - La monarchie limitée : la Constitution de 1791</i>	111
<i>B - La I^{re} République : les Constitutions de 1793 et 1795</i>	112
1) La Constitution inappliquée de 1793	112
2) La Constitution de 1795	112
<i>C - La dictature napoléonienne : la Constitution de 1799</i>	113
<i>D - Les monarchies limitées : les Chartes de 1814 et 1830</i>	114
1) La Restauration : la Charte de 1814	114
2) La monarchie de Juillet : la Charte de 1830	114
<i>E - La II^e République : la Constitution de 1848</i>	115
<i>F - La dictature de Napoléon III : la Constitution de 1852</i>	115
2 La période parlementaire	116
<i>A - La III^e République : la Constitution de 1875</i>	116
1) Le contenu de la Constitution de 1875	117
2) L'application de la Constitution de 1875	117
<i>B - La IV^e République : la Constitution de 1946</i>	118
1) Le contenu de la Constitution de 1946	118
2) L'application de la Constitution de 1946	119

Chapitre 11 La V^e République : présentation 121

1 Naissance de la Constitution	121
<i>A - Les conditions de la naissance</i>	121
1) Les cinq conditions de fond	121

2) Les trois conditions de forme	122
<i>B - Les étapes de la naissance</i>	122
1) L'élaboration du texte	122
2) L'adoption du texte par référendum	122
3) La mise en place des institutions	123
2 Vue d'ensemble sur la Constitution	123
<i>A - Les intentions de ses auteurs</i>	123
1) L'influence du général de Gaulle	123
2) L'influence de M. Debré	124
3) L'influence des ministres d'État	124
<i>B - Ses caractères généraux</i>	124
<i>C - Son fonctionnement</i>	124
3 Évolutions de la Constitution	125
<i>A - L'intégration européenne</i>	125
<i>B - La décentralisation</i>	127
<i>C - Les équilibres institutionnels</i>	128

Chapitre 12 Le statut du président de la République 133

1 L'élection du président de la République	133
<i>A - Le système originel : l'élection au suffrage universel indirect</i>	133
<i>B - Le système actuel : l'élection au suffrage universel direct</i>	133
1) Les conditions de candidature	134
2) La campagne électorale	135
3) L'élection proprement dite	137
2 L'exercice du mandat du président de la République	138
<i>A - La durée du mandat</i>	138
1) Les débats sur le septennat	138
2) L'adoption du quinquennat	138
<i>B - L'interruption du mandat</i>	139
1) Les causes de l'interruption	139
a) <i>La vacance</i>	139
b) <i>L'empêchement</i>	140
2) La solution : l'intérim	140
<i>C - La responsabilité du Président</i>	140
1) Le problème de la responsabilité politique	141
a) <i>Le principe de l'irresponsabilité politique</i>	141
b) <i>Les exceptions de fait à l'irresponsabilité politique</i>	141
2) Le problème de la responsabilité pénale	142
a) <i>Avant la réforme du 23 février 2007</i>	142
b) <i>Depuis la réforme du 23 février 2007</i>	143

Chapitre 13 Les attributions du président de la République	145
1 Les pouvoirs partagés du Président	145
<i>A - La nomination et la révocation des ministres (Const., art. 8, al. 2)</i>	145
<i>B - La signature des ordonnances et des décrets en Conseil des ministres (Const., art. 13, al. 1)</i>	145
<i>C - La nomination aux emplois supérieurs de l'État (Const., art. 13, al. 2)</i>	146
<i>D - Les pouvoirs vis-à-vis du Parlement</i>	147
1) Le Président promulgue les lois (Const., art. 10, al. 1)	147
2) Le Président peut demander une nouvelle délibération (Const., art. 10, al. 2)	147
3) Le Président convoque les assemblées en session extraordinaire (Const., art. 30)	148
4) Le Président peut réunir les assemblées en Congrès (Const., art. 89)	148
<i>E - Les pouvoirs vis-à-vis de l'autorité judiciaire (Const., art. 17 et 64)</i>	148
1) La grâce	148
2) La garantie d'indépendance de l'autorité judiciaire	148
<i>F - Les pouvoirs diplomatiques (Const., art. 14 et 52)</i>	149
<i>G - Les pouvoirs militaires (Const., art. 15)</i>	150
2 Les pouvoirs propres du Président	150
<i>A - La nomination du Premier ministre (Const., art 8, al. 1)</i>	150
<i>B - L'acceptation de référendums (Const., art. 11 et 72-4)</i>	151
<i>C - La dissolution de l'Assemblée nationale (Const., art. 12)</i>	153
<i>D - L'exercice d'une dictature provisoire en cas de crise (Const., art. 16)</i>	154
<i>E - Le droit de message aux assemblées et le droit d'expression devant le Congrès (Const., art. 18)</i>	156
<i>F - La nomination de trois des membres du Conseil constitutionnel (Const., art. 56)</i>	156
<i>G - Le droit de saisine du Conseil constitutionnel (Const., art. 54 et 61)</i>	156
Chapitre 14 Le gouvernement	159
1 Le statut du gouvernement	159
<i>A - La nomination du gouvernement</i>	159
<i>B - L'exercice de la fonction ministérielle</i>	159

1) Les incompatibilités	159
a) <i>Incompatibilité avec une profession privée</i>	160
b) <i>Incompatibilité avec une fonction de représentation professionnelle à caractère national</i>	160
c) <i>Incompatibilité avec un emploi public</i>	160
d) <i>Incompatibilité avec un mandat parlementaire</i>	160
2) La responsabilité individuelle des ministres	161
a) <i>La responsabilité civile</i>	161
b) <i>La responsabilité pénale</i>	161
3) La déontologie des ministres	162
C - <i>Le fonctionnement du gouvernement</i>	163
1) La hiérarchie ministérielle	163
2) Les formations gouvernementales	163
a) <i>Le Conseil des ministres</i>	163
b) <i>Le Conseil de cabinet</i>	163
c) <i>Les Conseils restreints ou interministériels</i>	164
d) <i>Les Comités interministériels</i>	164
3) Les Conseils du gouvernement	164
a) <i>Le Conseil économique, social et environnemental</i>	164
b) <i>Le Conseil d'État</i>	164
2 Les attributions du gouvernement	165
A - <i>Les pouvoirs propres du Premier ministre</i>	165
1) Les suppléances du président de la République (Const., art. 21)	165
2) Les avis donnés au président de la République (Const., art. 12 et 16)	165
3) Les propositions faites au président de la République (Const., art. 8, al. 2 et art. 29 et 89)	165
4) L'intervention dans la procédure législative (Const., art. 39, 45 et 61)	166
5) L'engagement de la responsabilité du gouvernement (Const., art. 49)	166
6) Le pouvoir réglementaire (Const., art. 21 et 37)	166
7) Le pouvoir de nomination des fonctionnaires de l'État (Const., art. 21)	167
B - <i>Les pouvoirs collectifs du gouvernement</i>	167
1) La détermination et la conduite de la politique de la nation (Const., art. 20, al. 1)	167
2) Le pouvoir de disposer de l'administration et de la force armée (Const., art 20, al. 2)	167
3) Les pouvoirs vis-à-vis du Parlement	167
4) Le pouvoir de proposer au chef de l'État l'usage de référendums (Const., art. 11 et 72-4)	168
5) L'intérim du président de la République (Const., art. 7)	168
6) Le pouvoir de décréter l'état de siège et de décider une intervention armée à l'étranger (Const., art. 35 et 36)	168
7) Le pouvoir de légiférer par ordonnances (Const., art. 38)	169
a) <i>Le vote d'une loi d'habilitation</i>	169
b) <i>L'édiction des ordonnances</i>	169
c) <i>Le dépôt d'un projet de loi de ratification</i>	170

Chapitre 15 Les parlementaires	171
1 L'élection des parlementaires	171
<i>A - Les élections à l'Assemblée nationale</i>	171
1) Les conditions de candidature	171
<i>a) Conditions d'éligibilité</i>	171
<i>b) Déclaration de candidature</i>	172
2) La campagne électorale	172
3) Les élections proprement dites	173
<i>B - Les élections au Sénat</i>	174
1) Les conditions de candidature	174
2) Les élections proprement dites	174
2 L'exercice du mandat de parlementaire	176
<i>A - Les incompatibilités</i>	176
1) Incompatibilités avec les fonctions publiques	176
<i>a) Les fonctions publiques nominatives</i>	176
<i>b) Les fonctions publiques électives</i>	177
2) Incompatibilités avec certaines activités privées	177
<i>B - Les immunités</i>	178
1) L'irresponsabilité	178
2) L'inviolabilité	178
<i>C - Les indemnités et avantages</i>	179
1) L'indemnité principale	179
2) L'indemnité de fonction	179
3) Les avantages matériels	179
<i>D - La déontologie des parlementaires</i>	180
Chapitre 16 Le fonctionnement du Parlement	183
1 Les réunions des assemblées	183
<i>A - Les sessions</i>	183
1) La session ordinaire	183
2) Les sessions extraordinaires	183
3) Les réunions de plein droit	184
<i>B - Les séances</i>	184
2 Les organes des assemblées	185
<i>A - Les organes de base</i>	185
1) Les groupes	185
2) Les commissions	185
3) Les délégations	186
<i>B - Les organes de direction</i>	186
1) Le président	186
2) Le Bureau	187
3) La Conférence des présidents	187

Chapitre 17	Le domaine de la loi	189
1	La lettre de la Constitution	189
	<i>A - La limitation du domaine de la loi</i>	189
	<i>B - L'institution d'un domaine du règlement</i>	190
	<i>C - La protection du domaine du règlement contre la loi</i>	190
	1) L'article 41 de la Constitution	190
	2) L'article 37 alinéa 2 de la Constitution	190
2	L'interprétation de la Constitution	191
	<i>A - Le Conseil constitutionnel fait remarquer que le domaine de la loi ne se limite pas à l'article 34</i>	191
	<i>B - Le Conseil constitutionnel abolit la distinction consacrée par l'article 34 entre les règles et les principes fondamentaux</i>	191
	<i>C - Le Conseil constitutionnel relativise la distinction issue des articles 34 et 37 entre le domaine de la loi et celui du règlement</i>	192
Chapitre 18	L'élaboration des lois	193
1	L'élaboration des lois ordinaires	193
	<i>A - L'initiative</i>	193
	1) L'initiative gouvernementale	193
	2) L'initiative parlementaire	194
	<i>B - L'examen par chaque assemblée</i>	194
	1) L'examen en commission	194
	2) L'inscription à l'ordre du jour	195
	3) L'examen en séance publique	195
	a) <i>La discussion générale</i>	195
	b) <i>La discussion et le vote des articles</i>	196
	c) <i>Le vote sur l'ensemble du texte</i>	196
	<i>C - Les rapports entre les assemblées</i>	197
	<i>D - La phase non parlementaire</i>	197
2	L'élaboration des lois particulières	198
	<i>A - Les lois de finances et les lois de financement de la Sécurité sociale</i>	198
	1) L'initiative	199
	2) Le dépôt à l'Assemblée nationale	199
	3) Les délais	199
	4) La règle d'or	199
	<i>B - Les lois organiques</i>	200
	1) Le délai préalable	200
	2) L'adoption définitive	200
	3) Le vote dans les mêmes termes	200
	4) La saisine obligatoire du Conseil constitutionnel	201
	<i>C - Les lois constitutionnelles</i>	201
	1) Les dispositions constitutionnelles concernant la révision	201
	a) <i>L'article 89</i>	201
	b) <i>Les limites à la révision</i>	201

2) La pratique de la révision	203
a) <i>La pratique contestée de la révision par l'article 11</i>	203
b) <i>La pratique de la révision par les articles 85 et 89</i>	204

Chapitre 19 Le contrôle parlementaire sur le gouvernement 207

1 Les moyens d'information	207
A - <i>Les pouvoirs de contrôle en matière européenne</i>	207
B - <i>Les commissions parlementaires</i>	208
1) Les commissions législatives	208
2) Les commissions d'enquête	209
C - <i>Les questions des parlementaires</i>	209
1) Les questions écrites	209
2) Les questions orales	210
2 La mise en jeu de la responsabilité politique du gouvernement	210
A - <i>La question de confiance</i>	211
B - <i>La motion de censure</i>	211
C - <i>L'association de la question de confiance et de la motion de censure</i>	212
D - <i>La démission du gouvernement mis en minorité</i>	213
E - <i>La faculté de demander au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale</i>	213
F - <i>La faculté de faire une déclaration devant l'une ou l'autre des assemblées</i>	213

Chapitre 20 Le Conseil constitutionnel 215

1 Le statut du Conseil constitutionnel	215
A - <i>Le recrutement des membres du Conseil constitutionnel</i>	215
1) Les membres nommés	215
2) Les membres de droit	215
B - <i>L'exercice des fonctions des membres du Conseil constitutionnel</i>	216
1) Les incompatibilités	216
2) Les obligations	216
C - <i>Le fonctionnement du Conseil constitutionnel</i>	216
1) Le président du Conseil constitutionnel	216
2) Le secrétaire général du Conseil constitutionnel	217
2 Les attributions du Conseil constitutionnel	217
A - <i>Le contrôle de constitutionnalité</i>	217
1) Les normes de référence du contrôle de constitutionnalité	217
a) <i>La Constitution de 1958 stricto sensu</i>	218
b) <i>La Déclaration de 1789</i>	218
c) <i>Le Préambule de 1946</i>	218
d) <i>La Charte de l'environnement de 2004</i>	219

2) Le champ d'application du contrôle de constitutionnalité	219
a) <i>Le contrôle de la répartition des compétences entre lois et règlements et l'examen des conditions de présentation des projets de loi</i>	219
b) <i>Le contrôle des lois organiques, des règlements des assemblées et des propositions de lois destinées au référendum</i>	220
c) <i>Le contrôle des lois ordinaires et des engagements internationaux</i>	220
B - <i>Les attributions autres que le contrôle de constitutionnalité</i>	222
1) Les attributions concernant l'élection et le mandat du président de la République	222
2) Les attributions concernant le référendum	222
3) Les attributions concernant l'élection et le mandat des parlementaires	223
L exique	225
B ibliographie générale	229
I ndex	233